

Indulgences de dix ans et dix quarantaines :

Le mercredi, le vendredi et le samedi des Quatre-Temps de décembre ;

Le 4^{ème} dimanche de l'Avent.

Indulgences de quinze ans et quinze quarantaines :

La veille de Noël :

Le jour de Noël, à la messe de minuit ;

Le jour de Noël, à la messe de l'aurore.

Indulgences de trente ans et trente quarantaines :

Fête de S. Etienne, premier martyr ;

Fête de S. Jean, apôtre ;

Fête des SS. Innocents, martyrs.

CONDITIONS : Visite à l'église et prière aux intentions du Souverain Pontife.

Indulgences des Saints Lieux de Jérusalem

Ces indulgences, accordées jadis aux seuls pèlerins de la Terre-Sainte, et qu'il fallait gagner au prix de voyages et de fatigues sans nombre, sont des plus précieuses qui existent. Les sanctuaires de Jérusalem, les lieux vénérés où a vécu Notre-Seigneur, où il a souffert, où il est mort, ont tour-à-tour été enrichis par l'Eglise de faveurs multiples, dignes des grands mystères qu'ils rappelaient et des grâces qu'ils faisaient revivre. Le nombre en est si considérable que l'Eglise elle-même renonce à les compter et défend qu'on tente de le faire. Quelle faveur de pouvoir, par une simple visite à l'église accompagnée de quelques prières, participer à tous ces biens et acquérir les mêmes grâces que si, après un voyage de milliers de lieues, on suivait pas à pas, dans les rues et les places de Jérusalem, les traces du divin Sauveur !

Indulgences de Saint Jacques de Compostelle

Le Sanctuaire de St-Jacques de Compostelle est le plus ancien et le plus vénérable pèlerinage de toute l'Espagne. Les foules y affluaient autrefois de toutes les parties du monde, attirés par les miracles qui s'y opéraient et par les indulgences exceptionnelles qui y étaient attachées. Ces indulgences sont encore en pleine vigueur, et si la foi affaiblie n'attire plus comme autrefois les multitudes aux pieds de l'apôtre de l'Espagne, nous pouvons, nous, faire en esprit ce dévot pèlerinage, avec les mêmes avantages que si nous le faisons en réalité.